



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.11/1999/2
25 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation
des produits périssables et de l'amélioration
de la qualité

Section spécialisée de la normalisation
de la viande (porcine, bovine et
de volaille)

10-12 mai 1999, Genève

Point 2 de l'ordre du jour

QUESTIONS INTÉRESSANT LA SECTION SPÉCIALISÉE SOULEVÉES DEPUIS
LA SEPTIÈME SESSION

Note du secrétariat

Le présent document présente sous forme résumée les résultats de la deuxième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

Deuxième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise

Examen des travaux du Groupe de travail

L'extrait suivant est tiré du rapport du Comité (ECE/TRADE/222, par. 27 à 32) :

"27. Le Président du Groupe de travail (WP.7), M. M. Vilchez-Barros (Espagne) a informé le Comité que le Groupe de travail ne s'était pas réuni depuis la dernière session du Comité, en décembre. Plusieurs réunions de rapporteurs et d'experts avaient eu lieu mais leurs décisions devaient encore être approuvées par le Groupe de travail à sa session suivante (2-4 novembre 1998).

28. Le Président du Groupe de travail et d'autres délégations se sont félicités du fait que le poste de fonctionnaire chargé des normes agricoles avait été pourvu à titre permanent et ont remercié Mme L. Annovazzi Jakab, qui avait fait fonction de secrétaire du Groupe de travail et de ses réunions d'experts, pour l'excellent travail accompli au cours des années précédentes et pour son assistance.

29. Le Président du Groupe de travail a présenté les normes de qualité commerciale des produits périssables et le rôle de la CEE/ONU et d'autres organisations internationales (Régime de l'OCDE, Union européenne, Comité du Codex sur les fruits et légumes frais) dans leur élaboration. Il a également rendu compte des efforts entrepris pour harmoniser les travaux des différents organes.

30. La délégation de la Communauté européenne a réaffirmé son appui aux travaux de la CEE/ONU dans ce domaine. Elle a relevé que la législation de l'Union européenne et les normes de la CEE/ONU étaient déjà bien harmonisées et que la Communauté européenne recommandait que toutes les activités menées par d'autres organes internationaux dans ce domaine renforcent les normes de la CEE/ONU.

31. Le représentant de l'Union européenne a demandé en outre si, compte tenu de l'incertitude quant au maintien du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes, le Comité pourrait demander au Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité d'envisager le transfert à la CEE/ONU de certains travaux de l'OCDE. La délégation turque a fait observer que si le Groupe de travail se voyait confier de nouvelles tâches, il aurait besoin de ressources supplémentaires. En réponse à ces observations, la Directrice de la Division du commerce a dit que tant que l'OCDE n'aurait pas communiqué de renseignements complémentaires et avant la session suivante du Groupe de travail, il serait prématuré que le Comité examine cette question de manière approfondie. Lorsque de plus amples informations seraient disponibles, il en serait rendu compte au Comité à sa session de juin 1999. Le Comité pourrait alors, par un réaménagement de son ordre de priorité, décider d'allouer des ressources à ce secteur de travail.

32. Le représentant de la Fédération de Russie a annoncé qu'il soumettrait une proposition de norme sur le marquage des produits alimentaires à la session de novembre du Groupe de travail."

Classement par ordre de priorité des travaux du Groupe de travail

Lors de la session du Comité, on a accordé une priorité d'ensemble "ÉLEVÉE" aux travaux du Groupe de travail et ses différentes tâches ont été classées comme suit (ECE/TRADE/222, annexe II, activité de programme 04.B) :

"Élevée : Élaboration de nouvelles normes et révisions de normes, élargissement de la participation du secteur public et du secteur privé.

Élargissement de l'application des normes et des recommandations de la CEE/ONU et réalisation de contrôles aux niveaux du secteur privé et du secteur public.

Diffusion du texte des normes et des recommandations de la CEE/ONU applicables aux produits périssables dans les pays fournisseurs des marchés de la CEE/ONU et parmi les usagers à différents niveaux : producteurs, négociants, services de contrôle, consommateurs.

Moyenne : Interprétation et harmonisation des normes et procédures de contrôle entre les pays membres de la CEE/ONU.

Faible : Coopération avec d'autres organismes internationaux de normalisation."

Cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Les paragraphes suivants ont été repris du rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (voir TRADE/WP.7/1998/9, par. 21 et 22) :

"Réunion d'experts de la normalisation de la viande (porcine, bovine et de volaille)

Document : TRADE/WP.7/GE.11/1998/5)

21. En plus de la réunion d'experts qui s'était déroulée en mai, une réunion de Rapporteurs avait eu lieu à Bruxelles les 26 et 27 octobre 1998.

M. P. Hardwick (Royaume-Uni) a exposé au Groupe de travail les progrès accomplis par le Groupe dans l'élaboration d'une norme pour la viande bovine. Il a déclaré qu'en plus des travaux consacrés aux découpes, le Groupe avait examiné les "meilleures pratiques" tenant compte des préoccupations des consommateurs, par exemple la lutte contre les maladies.

22. Il a expliqué que le Groupe avait examiné l'opportunité de créer une marque de commerce CEE/ONU qui garantirait que les dispositions de la norme concernant les découpes et les "meilleures pratiques" étaient respectées. Cette mesure pourrait encourager l'application de la norme. Le Groupe en est encore au début de son examen et d'autres données sont nécessaires, notamment sur le coût de la procédure d'agrément."
